NU-COP 30HB

FONGICIDE

PATE GRANULES

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF: cuivre, (présent sous forme d'hydroxide de cuivre 30%)

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT USAGE

DANGER <Skull and crossbones in Octagon> POISON

IRRITANT POUR LES YEUX

N° D'HOMOLOGATION 33329 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net: 1-25 kg

ALBAUGH, LLC 1525 NE 36th Street Ankeny, IA 50021 USA 1-800-247-8013

Pour des informations médicales ou de traitement suite à une exposition à ce produit, appelez le 1-888-347-6732 (7 jours/semaine, 24 heures).

Pour obtenir des informations sur les déversements chimiques, les fuites, les incendies, les expositions ou les interventions en cas d'accident 24 heures sur 24, appelez CHEMTREC sans frais au 1-800-424-9300.

AD071624

MISES EN GARDE:

GARDER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS. Fatal ou nocif si avalé. Très irriter pour les yeux. Ne pas avoir dans les yeux. Porter des lunettes de protection, un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes lors du mélange, du chargement, de l'application, du nettoyage et de la réparation. De plus, porter des gants résistant aux produits chimiques lors du mélange, du chargement, du nettoyage et de la réparation. Se laver les mains avant de manger, boire, fumer et d'aller aux toilettes. Éviter de verser dans toute étendue d'eau car les poissons pourraient mourir.

Se référer au livret de l'étiquette pour plus de renseignements de mises en garde et le mode d'emploi.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les oiseaux, les petits mammifères sauvages, les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons de pulvérisation définies sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traites vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte et sur des sols compactes ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et le plan d'eau.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VETEMENTS:

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION:

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION:

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Traiter selon les symptômes

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer près de la nourriture humaine ou animale

ÉLIMINATION/DECONTAMINATION

1. Complétement vider le sac dans le réservoir du pulvérisateur.

- 2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
- 3. Rendre le contenant inutilisable.
- 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.
- 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Group M01 Fongicide

NU-COP 30HB

FONGICIDE

PATE GRANULES

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF: cuivre, (présent sous forme d'hydroxide de cuivre 30%)

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT USAGE

DANGER <Skull and crossbones in Octagon> POISON

IRRITANT POUR LES YEUX

N° D'HOMOLOGATION 33329 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net: 1-25 kg

ALBAUGH, LLC 1525 NE 36th Street Ankeny, IA 50021 USA 1-800-247-8013

Pour des informations médicales ou de traitement suite à une exposition à ce produit, appelez le 1-888-347-6732 (7 jours/semaine, 24 heures).

Pour obtenir des informations sur les déversements chimiques, les fuites, les incendies, les expositions ou les interventions en cas d'accident 24 heures sur 24, appelez CHEMTREC sans frais au 1-800-424-9300.

AD071624

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX:

Le fongicide NU-COP 30HB peut se fixer à tous les types d'équipements de pulvérisation. Il peut être utilisé pour des pulvérisations de haut ou de bas volume. Aucun agent de surface additionnel n'est nécessaire. Ajouter lentement le fongicide NU-COP 30HB dans un réservoir de solution à pulvériser partiellement rempli d'eau. Les mouillants-adhésifs, les insecticides, les matières nutritives, etc., doivent être ajoutés en dernier. Le fongicide NU-COP 30HB est compatible avec les préparations commerciales de mouillants-adhésifs, des huiles à usage agricole sans herbicide et des insecticides. Les directives qui suivent sont basées sur des applications générales. Cependant, les recommandations des spécialistes en vulgarisation agricole locaux devraient être suivies attentivement en ce qui à trait au choix du moment, à la fréquence et au nombre de pulvérisations par saison.

RECOMMENDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:

Aux fins de la gestion de la résistance, NU-COP 30HB, contient un fongicide du groupe M01. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à NU-COP 30HB et à d'autres fongicides du groupe M01. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides ou bactéricides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance:

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides

- Dans la mesure du possible, alterner NU-COP 30HB ou les fongicides du même groupe M01 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides ou des bactéricides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides ou les bactéricides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer ALBAUGH, LLC en présence d'une baisse possible de sensibilité au NU-COP 30HB chez l'agent pathogène. * Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec ALBAUGH, LLC au 1-800-247-8013.

MÉLANGÉS EN CUVE

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions

relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Albaugh, LLC au 1-800-247-8013 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

MODE D'EMPLOI:

POIVRONS: Répression de la tache bactérienne, (*Xanthomonas campestris* pv. *vesicatoria*). Lorsqu'il y à menace de maladie, appliquer 1,47 kg/ha de fongicide NU-COP 30HB à un intervalle de 7 à 14 jours selon la gravité de la maladie. Ne pas appliquer aux cultures dans les 2 jours précédant la récolte.

POIVRONS (JEUNES PLANTS DE SERRE à REPIQUER) : Répression de la tache bactérienne (*Xanthomonas campestris* pv. *vesicatoria*). Appliquer le fongicide NU-COP 30HB au taux de 1.86 kg/ha tous les 5 jours, lorsque cela est nécessaire, avec un maximum de 5 applications pendant la période de 4 semaines qui précède le repiquage.

Après le repiquage dans le champ, lorsque la maladie menace, appliquer le fongicide NU-COP 30HB au taux de 1,86 kg/ha et par intervalles de 7 à 10 jours, selon la sévérité de la maladie. Ne pas appliquer aux cultures la journée précédant la récolte. Ne pas entrer de nouveau dans la zone traitée pendant 24 heures.

POMMES DE TERRE : Répression d la brûlure alternarienne *(Alternaria solani)* et le mildiou *(Phytophthora infestans*) sur les pommes de terre, appliquer tous les 7 à 10 jours, dès que les plantes ont 15 cm de haut et jusqu'à la récolte. Appliquer le NU-COP 30HB à raison de 0,47 à 0,93 kg/ha, selon la densité du feuillage. NU-COP 30HB^{md} m000 peut être combine avec fongicide MANZATE^{md} DF ou le fongicide MANZATE^{md} Pro-Stick, aux taux de l'étiquette, pour supprimer la Brûlure alternarienne et le mildiou.

On peut appliquer le NU-COP 30HB à la dose de 1,4 kg/ha soit en association avec un dessiccant lors du défanage ou seul après le défanage, avant la récolte. Un tel traitement de fin de saison peut diminuer l'infection des tubercules par le champignon du mildiou au cours de la récolte. Ne pas appliquer dans les 2 jours précédant la récolte.

TOMATES Répression de la brûlure alternarienne (*Alternaria solani*), appliquer 1,86 kg/ha de fongicide NU-COP 30HB à intervalle de 7 jours. Répression de la tache septorienne (*Septoria lycopersici*), appliquer 1,31 kg/ha. Ne pas appliquer dans les 2 jours précédant la récolte.

TOMATES (JEUNES PLANTS DE SERRE à REPIQUER) Répression de la t*ache bactérienne.* Appliquer le fongicide NU-COP 30HB au taux de 1,86 kg/ha tous les 5 jours, lorsque cela est nécessaire, avec un maximum de 5 applications pendant la période de 4 semaines qui précède le repiquage. Après le repiquage dans le champ, lorsque la maladie menace, appliquer le fongicide NU-COP 30HB au taux de 1,86 kg/ha et par intervalles de 7 à 10 jours, selon la sévérité de la maladie. Ne pas appliquer aux cultures la journée précédant la récolte. Ne pas entrer de nouveau dans la zone traitée pendant 24 heures.

NE PAS appliquer ce produit de manière à exposer, soit directement, soit par la dérive de pulvérisation, les travailleurs ou d'autres personnes. Seuls des manipulateurs protégés peuvent rester dans l'aire d'épandage.

NE PAS appliquer ce produit directement dans des habitats d'eau douce (tels que les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les cours d'eau, les réservoirs et les terres humides), les habitats estuariens ou marins.

Ne pas pulvériser ou autrement contaminer les eaux abritant des poissons avec l'eau de ruissellement des sites traites.

Ne pas contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole: **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être ajustée à 60 centimètres au moins au-dessus de la culture ou du sol.

Zones Tampons de Pulvérisation

Aucune zone tampon de pulvérisation n'est requise en cas d'utilisation des méthodes et équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et application localisée.

Respecter les zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau qui suit entre le point d'application directe du produit et le bord le plus rapproche, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, boisés, haies, zones riveraines et zones arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (par exemple, lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et autres milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Méthode d'application	L'utilisation Zones tampons de pulvérisation (mètres) requise pour la prote des:					
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de:		Estuariens / marins profondeurs de:		L'habitat
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	terrestre
Pulvérisateur	Pommes de terre, poivrons	40	20	20	10	1
	Tomates	45	20	25	10	1

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associés à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Web Canada.ca.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les oiseaux, les petits mammifères sauvages, les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons de pulvérisation définies sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traites vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte et sur des sols compactes ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et le plan d'eau.

AVIS à L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPECIAL INDIQUE :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Albaugh, LLC dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Albaugh, LLC n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

TOMATES DE SERRE

Pour la répression du chancre bactérien des tomates de serre. Appliquer NU-COP 30HB dans un programme de prévention. Appliquer 1,86 kg (558 g ai/ha) NU-COP 30HB pour la propagation de tomate maison à tous les 5 jours pour un maximum de 5 applications sur une période de 4 semaines. Appliquer 1,86 kg (558 g ai/ha) NU-COP 30HB à la production de tomates maison à tous les 7 à 10 jours.

Ne pas appliquer sur les cultures dans 1 jour de la récolte.

MISES EN GARDE:

GARDER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS. Fatal ou nocif si avalé. Très irriter pour les yeux. Ne pas avoir dans les yeux. Porter des lunettes de protection, un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes lors du mélange, du chargement, de l'application, du nettoyage et de la réparation. De plus, porter des gants résistant aux produits chimiques lors du mélange, du chargement, du nettoyage et de la réparation. Se laver les mains avant de manger, boire, fumer et d'aller aux toilettes. Éviter de verser dans toute étendue d'eau car les poissons pourraient mourir.

Enlever l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipule ce produit. Dès que possible, se laver à fond et enfiler des vêtements propres.

Retirer les vêtements / équipement de protection individuelle immédiatement si le pesticide pénétré à l'intérieur. Puis, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contamines par le concentre de ce produit. Ne pas les réutiliser.

Pour le nettoyage / l'entretien de l'équipement de protection individuelle, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser les toilettes.

Si le port de gants est exigé sur l'étiquette, laver l'extérieur des gants avant de les enlever.

NE PAS entrer ni permettre aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 48 heures.

POUR L'UTILISATION DANS LES SERRES:

NE PAS entrer ni permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 24 heures.

Au moins un récipient ou un poste pour le rinçage des yeux (prêt à l'emploi, y compris les produits de décontamination) doit être mis à la disposition des travailleurs lorsqu'ils entrent dans une zone traitée. Le contenant ou le poste doit demeurer disponible pendant au moins sept jours suivant l'application.

A chacune des entrées de la serre, le responsable de l'application doit afficher des mises en garde comprenant les renseignements suivants:

- Le nom du produit appliqué
- La date et l'heure de l'application
- L'énoncé Les résidus de pesticide dans la zone traitée peuvent être fortement irritants pour les yeux.
- L'énoncé Éviter tout contact avec les yeux.
- Les énoncés "En cas de contact avec les yeux: garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15-20 minutes à l'aide du contenant ou du poste destiné au rinçage des yeux. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement."
- L'endroit où se trouve le contenant ou le poste de rincage des yeux
- Le mode d'emploi du contenant ou du poste de rincage des yeux.

Les mises en garde doivent demeurer affichées pendant au moins sept jours suivant le traitement. Seul le responsable de l'application (ou une personne sous sa supervision) peut retirer les mises en garde.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VETEMENTS:

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION:

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION:

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Traiter selon les symptômes

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer près de la nourriture humaine ou animale

ÉLIMINATION/DECONTAMINATION

- 1. Complétement vider le sac dans le réservoir du pulvérisateur.
- 2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
- 3. Rendre le contenant inutilisable.
- 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.
- 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.